

ATELIER 1

Etat des lieux de l'Union de l'énergie

*Texte préparé par le Département des affaires européennes de la Chancellerie
du Conseil national de la République slovaque*

Projet

En janvier 2015, la Commission européenne (CE) a présenté le paquet pour l'Union de l'énergie dont l'objectif est d'assurer „une énergie sûre, inscrite dans la durée, compétitive et aux prix accessibles pour les consommateurs de l'UE.“¹ Ce paquet contient trois communications de la CE au Parlement Européen et au Conseil: la stratégie cadre d'une Union de l'énergie résiliente, dotée d'une politique clairvoyante en matière de changement climatique; le protocole de Paris – programme de lutte contre le changement climatique planétaire après 2020, et la réalisation du taux d'interconnexion des réseaux électriques de 10 %.

Pour atteindre les objectifs fixés, le projet met l'accent sur le processus intégré de la gestion et de la surveillance dans le domaine des énergies au niveau européen, national, régional et local. Les plans nationaux effectifs et intégrés dans le domaine des énergies et du climat représentent la base pour un système fiable et transparent, un système de „la nouvelle gouvernance“, ayant pour ambition de réduire la charge administrative. La Commission veut ainsi de conserver, dans la structure robuste de gestion, une liberté de choix du bouquet énergétique lors de la transition à l'économie à faibles émissions de carbone.

Cinq dimensions prioritaires

Le projet de l'Union de l'énergie repose sur cinq dimensions interconnectées: la sécurité énergétique, la solidarité et la confiance, le marché intérieur des énergies, l'efficacité énergétique en tant que le complément de l'optimisation de la consommation des énergies, la décarbonisation de l'économie, la recherche et le développement. La CE a élaboré un plan d'action articulé autour de la réalisation des objectifs de l'Union de l'énergie; ce plan comprend les mesures concrètes de caractère législatif et non législatif.

La priorité du renforcement de la sécurité énergétique, de la solidarité et de la confiance doit être mise en oeuvre par l'intermédiaire d'une exploitation intensifiée des sources d'énergies propres, par leur diversification plus large et par la diversification des fournisseurs et des voies d'approvisionnement. On souligne une coopération plus étroite au niveau transnational

¹ CE: Paquet „l'Union de l'énergie“. Communication de la CE au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen, au Comité des régions et à la Banque européenne d'investissement. Cadre stratégique pour une Union de l'énergie résiliente, dotée d'une politique clairvoyante en matière du changement climatique. COM(2015) 80 final

et régional. L'approfondissement et l'unification du marché intérieur d'énergie ne pourra se faire que par l'amélioration des interconnexions énergétiques, par la mise en place des textes légaux et par une coopération plus étroite entre les Etats membres. L'efficacité énergétique qui pourrait contribuer à la réduction de la demande représente une dimension dans le cadre de laquelle l'UE entend d'améliorer l'efficacité énergétique d'ici à 2030 d' au moins 27 %. Lors de la réalisation de cet objectif l' attention est dirigée notamment vers le secteur du bâtiment et des transports.

La réduction des émissions des gaz à effet de serre en Europe d'ici à 2020 d' au moins 40 % par rapport à 1990 est un des engagement de l'UE dans le domaine du climat. Le système d'échange des quotas d'émissions et les objectifs ambitieux de l'UE dans le domaine des ressources d'énergie renouvelables vont contribuer à la décarbonisation de l'économie. Il n'est pas possible de réaliser les ambitions de l'Union de l'énergie sans la recherche et l'innovation. C'est la raison pour laquelle l'Union énergétique dirige son attention au développement des réseaux intelligents et des technologies de ménage intelligentes, des transports écologiques et de la production sûre de l'énergie nucléaire.

Réalisation des engagements

Travail de la Commission européenne

Dans le cadre de la révision du règlement sur la sécurité de l'approvisionnement en gaz naturel la Commission européenne prépare le paquet des mesures qui augmentent la résilience et la diversification de cette matière première et élabore une stratégie complexe pour le gaz naturel liquéfié et pour son stockage.

Le projet de révision du règlement sur la sécurité d'approvisionnement en gaz naturel, publié en février 2016, est un des premiers textes législatifs dans le cadre du premier pilier. Entre autres, ce texte législatif donne la possibilité aux Etats membres de participer à la coopération dans plusieurs régions. Le projet de révision du mécanisme de publication des traités intergouvernementaux dans le domaine des énergies est un autre texte législatif relevant du premier pilier.

Dans le domaine de l'efficacité énergétique la Commission entend de publier les projets de révision de la directive sur l'efficacité énergétique et de la directive sur la performance énergétique des bâtiments avant la fin de 2016. Dans le cadre du projet de l'Union de l'énergie, l'efficacité énergétique joue un rôle clé puisqu'elle a un impact synergique sur ses autres dimensions. Le domaine de l'efficacité énergétique dans l'UE est particulièrement intéressant puisqu'il a un grand potentiel pour la réalisation des économies; cette problématique demande une discussion ultérieure sur les modifications législatives dans les directives susmentionnées. Avec le nouvel projet de règlement sur l'étiquetage énergétique des produits, publié l'année dernière, ces documents contribueront à la réalisation de l'objectif relatif aux économies pour l'année 2030. Vers la fin de l'année 2016 la Commission européenne entend de publier le projet législatif pour une nouvelle structure du marché d'électricité et le projet relatif au domaine de la sécurité, un projet d'exploitation des ressources d'énergie renouvelables et d'une nouvelle administration de la gestion de l'Union de l'énergie.

En ce qui concerne le mécanisme de la solidarité on a défini les procédés relatifs aux flux d'information de l'état requérant une aide et aux flux d'informations de l'état qui fournit une aide. Dans le cadre de la transparence on propose une nouvelle dimension des informations fournies relatives aux contrats des sociétés gazières.

L'intensification de la sécurité énergétique de l'UE est en rapport étroit avec l'adoption de révision de la décision de la Commission européenne sur les accords intergouvernementaux dans le domaine des énergies. Cela mènera à une transparence accrue des approvisionnements en énergie en provenance des pays tiers vers l'UE qui seront assurés à travers un mécanisme d'échange des informations mis en place. On réalisera ainsi la compatibilité des accords avec les pays tiers et les textes législatifs européens relevant du domaine des énergies. L'UE veut renforcer sa sécurité énergétique et réduire sa dépendance aux fournisseurs existants; c'est la raison pour laquelle l'UE s'oriente vers la collaboration plus étroite entre les pays membres ayant pour objectif l'accès aux fournisseurs optionnels, et aussi l'exploitation du corridor Sud pour le gaz, de la Méditerranée et de la collaboration avec l'Algérie.

Comme indiqué précédemment, le projet du règlement sur l'étiquetage énergétique des produits constitue un sujet important ayant l'impact direct sur les citoyens. L'étape d'examen de ce dossier a été très compliquée ; elle a été accompagnée par les négociations complexes relatives à l'extrapolation et à la base de données des produits. L'objectif de ce texte est d'apporter aux citoyens européens une meilleure orientation lors de la décision et du choix des produits efficaces de point de vue énergétique.

La nouvelle législation concernant le marché d'électricité que la Commission veut présenter vers la fin de 2016 devrait assurer une participation plus importante des consommateurs dans le domaine de la consommation et de créer un système flexible dans l'approvisionnement sûr d'énergie électrique ce qui contribuera à un approfondissement de l'efficacité énergétique. De plus, cette législation aura un impact sur la coordination des systèmes de l'énergie nationaux ce qui contribuera à la compatibilité plus accrue dans la création des politiques énergétique des Etats membres, ayant pour objectif la réalisation des engagements dans le domaine de l'énergie et du climat de l'UE avant le 2030.

Maroš Šefčovič, le vice-président de la Commission européenne et le commissaire responsable pour l'Union de l'énergie présentera le deuxième rapport sur l'état des lieux de l'Union énergétique vers la fin de 2016. Il évaluera l'année 2016 dans le contexte de la construction de l'Union de l'énergie qui est „l'Année de délivrance“ et il présentera les priorités dans le domaine de l'énergie pour la période à venir. Parmi ces priorités il soulignera les projets ciblés à l'augmentation de l'efficacité énergétique des bâtiments, une nouvelle éconception des produits et une nouvelle structure du marché d'électricité en Europe.

Situation au niveau européen, national et régional²

L'UE se trouve sur une bonne voie vers la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 dans le domaine des émissions des gaz à effet de serre (c'est-à-dire moins de 20 % d'ici à 2020 par rapport à 1990). L'UE a atteint une réduction de 23 % en 2014 et selon les prévisions récentes on attend une réduction de 24 % en 2020 par rapport à 1990. Quant aux ressources renouvelables, l'UE en tant que la communauté se trouve sur une bonne voie vers la réalisation des objectifs fixés pour 2020. Tous les Etats membres sauf trois ont réalisés leurs objectifs intermédiaires pour la période 2013-2014 sur la base des données de 2013.

La majorité des Etats membres devrait adopter des mesures pour le renforcement des ambitions et des efforts dans la réalisation des objectifs nationaux dans le cadre de l'efficacité énergétique pour 2020. Tous les Etats membres sauf quatre ont réduit leurs exigences dans le secteur de l'industrie et du bâtiment dans la période 2005-2013. Dans le secteur de la production d'électricité les indicateurs de performance analysés ont enregistré une baisse dans la majorité des pays. Les Etats membres devraient soutenir de manière plus importante la part de la chaleur produite par des dispositifs de co-génération à haute performance et par des dispositifs de chauffage à distance et de froid à haute performance.

Il y a de grandes différences entre les Etats membres; beaucoup d'entre eux n'ont pas encore mis en place toutes les mesures nécessaires pour la réalisation des marchés compétitifs et liquides. Quant à l'infrastructure des réseaux d'électricité, la majorité des Etats membres a déjà atteint l'objectif de 10 % d'interconnexion des capacités électriques d'ici à 2020. Les interconnexions sont nécessaires pour un approfondissement ultérieur du marché intérieur d'électricité (par exemple dans l'Europe du Sud-Ouest), mais aussi parmi certains Etats d'Europe du Nord et de l'Est, ou une meilleure connexion entre les Etats membres et le reste de l'Europe du Nord-Ouest. Tous les Etats membres doivent mieux informer leurs preneurs sur les possibilités de l'efficacité énergétiques et ils doivent améliorer les conditions d'investissement pour les preneurs privés. Si on veut éliminer la pauvreté énergétique et de carburants, les mesures plus ciblées aux preneurs vulnérables sont nécessaires. La position des preneurs par la mise en place des dispositifs de mesure intelligents ne s'est améliorée que dans certains Etats membres. Dans plusieurs Etats membres c'est la charge administrative qui empêche de changer le fournisseur et ainsi de choisir meilleures conditions contractuelles. Quant aux marchés d'électricité en gros, en mai 2015 la majorité était interconnectée avec un ou plusieurs voisins et on constate une convergence des prix. En ce qui concerne le gaz, la situation est plus contrastée. Malgré une certaine convergence des prix des grands noeuds gaziers européens, les grandes différences des prix persistent, ainsi qu'une faible intégration du marché, une situation qui est causée partiellement par les contrats à long terme et par l'absence des interconnexions.

L'Union européenne a fait des progrès dans la diversification des ressources, des voies d'approvisionnement et des fournisseurs d'énergie. Pourtant, environ 40 % du gaz naturel

² . Communication de la CE au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen, au Comité des régions et à la Banque européenne d'investissement. Rapport sur l'état de l'Union de l'énergie pour le 2015. COM (2015) 572

importé dans l'UE en 2014 provenait de Russie et la majorité des Etats membres continue d'être dépendants complètement ou en grande mesure des approvisionnements russes. Il est nécessaire que les pays nordiques soient mieux connectés au marché d'énergie de l'Europe centrale, que les connexions entre les Etats membres soient améliorées. De même, il faut assurer que tous les Etats membres aient l'accès aux plateformes du gaz naturel liquéfié et qu'ils puissent exploiter la capacité du GNL créée par certains pays ou les capacités qui sont en train d'être créées. Les Etats membres doivent renforcer la coopération (régionale) dans le domaine de la sécurité de l'approvisionnement d'électricité et de l'adéquation de la production.

Sujets à discussion:

- L'importance de la politique de cohésion pour l'Union de l'énergie, l'importance de l'Union de l'énergie pour la politique de cohésion.
- Les changements susceptibles dans la politique extérieure, commerciale et environnementale des Etats-Unis et leurs impacts sur les ambitions environnementales de l'UE et sur sa compétitivité.